

**ASSOCIATION DES LACS VAUDRAY-JOANNÈS INC.
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2007
TENUE LE 29 MAI 2007 A LA SALLE MUNICIPALE DE MCWATTERS**

Étaient présents :

Luc Lavoie
Luc Bellehumeur
Louis Jourdain
Daniel Chouinard
Claudio Lombardi
Paul Perrier
Josée Bolduc
Cédric Leroux
83 membres

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2006
4. Mot du président
5. Présentation des états financiers
6. Affaires nouvelles :
 - Présentation de la réserve de biodiversité Vaudray-Joannès
 - Premier répondant pour le secteur Vaudray-Joannès
 - Présentation des deux projets pour le monument près de la 117

Pause : Vote des membres

- Présentation du Comité Environnement : L'or bleu des lacs Vaudray-Joannès : Notre richesse
 - Nouvelle du projet Coop-WIFI (Internet haute vitesse)
 - Site Web
 - Nettoyage printanier des faussés
 - Déneigement des boîtes postales
7. Varia
 8. Élections
 9. Prix de présence et dépouillement des votes sur le monument
 10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'Assemblée

Après vérification du quorum, M. Luc Lavoie déclare l'Assemblée ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Luc Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande ensuite aux membres s'ils veulent apporter des sujets au point varia. M. Raynald Gaudet aimerait ajouter un point concernant la défense des droits des citoyens de McWatters versus la Ville de Rouyn-Noranda. Après cet ajout, il est convenu que le varia restera ouvert. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Alain Lizotte et appuyée par M. Frank Meriel.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2005

M. Lavoie propose aux membres de prendre quelques minutes pour faire une lecture rapide de procès-verbal 2006. M. Marc-André Sévigny suggère l'adoption du procès-verbal sans lecture, il est secondé par M^{me} Marie-Claire Lacasse. Les membres acceptent à l'unanimité. M. Frank Mériel propose que tous les noms des membres présents à l'assemblée figurent dans le procès-verbal. Il est convenu que l'exécutif étudiera la question étant donné la complexité de la tâche et ce, en raison du nombre élevé de membres présents (83 membres). L'adoption de procès-verbal 2006 est proposée par M. Alain Lizotte et appuyée par M. Frank Meriel.

4. Mot du président

M. Lavoie remercie les membres de s'être déplacé en si grand nombre. Il ajoute qu'il désire prendre quelques instants pour sensibiliser les membres sur l'importance de leur participation aux projets. Il mentionne que plusieurs projets ont dû être abandonnés, faute de participants; il donne en exemple la vente de garage projetée en 2006 où seulement trois inscriptions sur les 10 nécessaires ont été reçues ainsi que le concours de photographies, où M. Daniel Chouinard a fait un travail énorme pour trouver des commanditaires et qu'il n'y a que lui qui ait envoyé des photographies. D'autres projets ont eu plus de succès, entre autres la construction du kiosque où plusieurs riverains sont venus donner un coup de main ainsi que le ramassage printanier 2006. Il tient par ailleurs à remercier les bénévoles qui se sont impliqués, soient M^{me} Christine Chamberland, MM Jacques Landry, François Brochu, Robert Gendron, Joël Tardy, M^{mes} Sylvie Maheux et Linda St-Louis ainsi que les 4H.

5. Présentation des états financiers

M. Claudio Lombardi lit le rapport des états financiers de l'année 2006-2007.¹ Il mentionne que l'Association a reçu 128 cotisations et explique brièvement les dépenses inscrites au rapport. Il demande s'il y a des questions ou commentaires de la part des membres. Aucune interrogation n'est manifestée.

6. Affaires nouvelles

➤ Présentation de la réserve de biodiversité Vaudray-Joannès

M. Lavoie présente M^{me} Édith van de Walle, directrice à la direction de l'Analyse et de l'Expertise régionales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Celle-ci explique brièvement ce qu'est une réserve de biodiversité et présente un diaporama (Power Point) sur le sujet, elle montre également les limites officielles de la réserve à l'aide d'une carte. M. Richard Desjardins mentionne quant à lui que l'Action Boréale, organisme dont il est le vice-président, fait des efforts afin d'agrandir les limites de la réserve jusqu'à la rivière Kinojévis, de façon à ce que ce soit plus facile à respecter.

➤ Premier répondant pour le secteur Joannès-Vaudray

M. Lavoie présente M. Luc Tremblay de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Celui-ci nous décrit les avantages de ce projet, pour une communauté éloignée des centres de santé, qui consiste à répondre à des situations d'urgence. Une formation serait donnée aux premiers répondants (45 heures) et aux secouristes désignés (20 à 45 heures) qui auraient en leur possession un défibrillateur et un véhicule identifié en vue de répondre adéquatement aux urgences. Il cite en exemple la municipalité de Launay où la communauté a implanté avec succès le système. Il fait par la suite une démonstration avec le défibrillateur qui est un outil simple d'utilisation et invite les membres à trouver des bénévoles intéressés à monter le projet, à trouver des fonds et l'agence de la santé supporte le reste (formation, etc.). M. Luc Bellehumeur se questionne sur la nécessité d'avoir deux défibrillateurs étant donné la distance entre les deux lacs. M. Tremblay répond que c'est aux riverains à décider si deux machines sont nécessaires car ce sont eux qui gèrent le projet. M. Raynald Gaudet se questionne sur l'entretien de cette machine. M. Tremblay répond que l'Agence de santé assure l'entretien dès que la machine est utilisée et qu'un entretien aux trois mois est fait lorsqu'il n'y a eu aucune utilisation. M. Lavoie invite les personnes intéressées à participer au projet, à donner leurs noms à M. Perrier pendant la pause, s'il y a un responsable, une équipe sera mise sur pied. Il y a eu 4 personnes intéressées, mais aucun responsable.

¹ Voir sur le site de l'Association. <http://www.ifrance.joannesvaudray.com>

➤ **Présentation des deux projets pour le monument d'accueil près de la 117**

M. Lavoie invite M. Charles Migneault à présenter le 2^{ème} projet de monument (projet 2). Celui-ci nous montre un document représentant les diverses étapes du projet, intitulé *Fresker*, dont le nom et la forme a été inspiré par la vitesse des eaux et l'esker. Celui-ci est composé essentiellement de bois en forme de chevrons, de galets de rivière retenus par un treillis métallique et où est représenté la silhouette d'un doré, représentant tant les riverains que l'industrie minière. Il explique que le monument serait possiblement reculé par rapport à son document et ceci, afin de dégager la ligne électrique. M. Frank Mériel se demande d'où viennent les architectes qui ont travaillé à son projet et le coût estimé. M. Migneault répond que c'est un bureau d'architectes de Montréal composé de gens provenant de diverses régions. Pour les coûts, une étude préliminaire démontre que ce projet est estimé à 2 000 \$; la matière première (cailloux) serait apportée par les riverains, et pour le treillis métallique et le bois, il a rencontré des riverains ayant des compagnies qui sont prêts à faire leur large part. Un membre se questionne sur la durée de vie d'un tel monument. M. Migneault l'évalue à 30 ans minimum.

M. Lavoie invite M^{me} Christine Chamberland à présenter le 1^{er} projet de monument (projet 1) intitulé *Simplement accueillant, un monument qui nous ressemble et qui nous rassemble*. Celle-ci explique que les matériaux ont été judicieusement choisis en raison de leur signification, mentionnons entre autres le béton qui signifie la stabilité, les colonnes de pierres, qui représentent l'esker (la richesse de notre sol), le cuivre, signifiant la richesse de notre région, l'arche qui démontre bien le lien entre les deux lacs établi par une association de plus de 50 ans, le bac à fleurs qui représente la vie et le choix de prendre racine, les arbres qui symbolisent la diversité de notre forêt, etc.

Un membre se questionne sur la durée des travaux pour les deux projets. M. Lavoie prévoit terminer son projet durant l'été 2007. M. Migneault prévoit un à deux étés pour le ramassage des cailloux par les riverains et la construction pourrait être entreprise dès le ramassage terminé.

Un membre se demande le pourquoi d'un autre vote sur un monument, étant donné le fait que ce projet avait déjà été accepté l'an dernier. M. Luc Lavoie répond que c'est en raison du désir d'un membre à présenter un autre projet et qu'il apprécie lorsque les gens s'impliquent.

Pause (vote des membres)

➤ **Présentation du Comité Environnement : *L'or bleu des lacs Vaudray-Joannès : notre richesse***

M. Luc Lavoie invite M. Daniel Chouinard à présenter le Comité Environnement, le but d'un tel comité et son projet intitulé *L'or bleu des lacs Vaudray-Joannès : notre richesse*.

M. Chouinard mentionne que depuis l'été 2004, nos lacs font partie du *Réseau de surveillance volontaire des lacs* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et que lors de la campagne d'échantillonnage de l'été 2005, les résultats ont démontré que l'eau des lacs présentait des problèmes d'eutrophisation dus à un apport élevé de phosphore. Le Comité a alors été formé afin d'être en mesure de profiter au maximum de la ressource « eau » autant pour les générations actuelles que futures. C'est à cette fin que le projet intitulé *L'or bleu des lacs Vaudray-Joannès : notre richesse* a été conçu par le Comité.

M. Chouinard présente par la suite les membres du Comité, soit M^{mes} Christine Chamberland, Line Roussel, Geneviève Labrie, Francine Boyer et M. Charles Migneault. Il invite M^{me} Geneviève Labrie à prendre la parole. Celle-ci explique qu'un dépliant sera conçu, il traitera entre autres du rôle de la bande riveraine, de l'eutrophisation des lacs, de la diminution de l'apport en phosphore aux lacs et des cyanobactéries. Il sera intitulé *L'état de nos lacs : notre responsabilité*.

M. Chouinard invite par la suite M^{me} Francine Boyer à prendre la parole. Celle-ci explique son rôle au sein du comité, elle mentionne qu'elle a, entre autres, identifié des produits qui ont peu d'impacts sur l'environnement car il ne contiennent aucun chlore ni phosphate et sont biodégradables. Elle invite les membres à lire les étiquettes avant d'acheter un produit afin de vérifier s'il est bon pour l'environnement et qu'il ne contient pas un de ces éléments.

M. Chouinard invite M. Charles Migneault à prendre la parole, celui-ci mentionne que les riverains seront invités à signer un contrat moral « 0 - (3x5) -10 », qui les engage à poser des gestes environnementaux pour la protection et la qualité de l'eau. Pour la signification des chiffres « 0 - (3x5) -10 », les signataires devront utiliser 0 engrais sur leur terrain, ne pas tondre la pelouse sur une distance de 3 mètres durant 5 ans (3 x 5) afin de respecter la réglementation de 15 mètres et reboiser la bande riveraine avec 10 arbres ou arbustes indigènes pendant toute la durée du contrat.

M. Chouinard invite M^{me} Christine Chamberland à prendre la parole. Celle-ci nous parle de l'importance de la végétation dans la bande riveraine et mentionne que les graminées sont un atout utile aux alentours du champ d'épuration, elle nous parle de la journée de la renaturalisation, où des plants d'arbres et arbustes, environ 6 000, seront remis aux membres. Elle invite par ailleurs les gens à conserver leur carte plastifiée qui leur a été remise en début d'assemblée et à l'apporter lors de cette journée car c'est cet outil qui sera utilisé pour que la remise des plants soit équitable pour tous. Chaque riverain devra déboursier un montant symbolique de 1,00 \$ par plants. Elle invite les membres à regarder régulièrement sur le babillard et/ou le site Internet car c'est à ces endroits que la date de la journée de la renaturalisation sera affichée lorsqu'elle sera connue.

M. Chouinard mentionne qu'une conférence de presse avec les médias régionaux aura lieu afin de faire connaître la problématique d'eutrophisation et présenter les actions que l'Association entreprend avec les riverains pour remédier à la situation. Il mentionne également qu'afin d'avoir un portrait exact de l'état de nos lacs, une nouvelle campagne d'échantillonnage de l'eau des lacs est prévue à l'été 2007 lors de la mise en place du projet et, par la suite, une seconde campagne d'échantillonnage devrait être réalisée pendant la 3^{ème} ou la 5^{ème} année du projet après le début des actions entreprises par le Comité Environnement pour vérifier si la quantité de phosphore dans nos lacs a diminué.

Un membre se questionne à savoir de quelle façon voit-on qu'un lac vieillit, M.°Chouinard de répondre que c'est par une campagne d'échantillonnage de l'eau, où on peut voir les problèmes d'eutrophisation et la quantité de phosphore qui se trouve dans l'eau. M. Frank Mériel se demande pourquoi ne pas échantillonner à tous les ans, M. Chouinard répond que ça ne vaut pas la peine d'échantillonner à toutes les années en raison de la lenteur des changements qui se font très graduellement. Un membre se demande que faire avec les voisins qui ne font pas partie de l'Association et qui utilisent de l'engrais ou des pesticides. M. Chouinard mentionne qu'un envoi postal à tous les riverains, membres ou non membres sera effectué afin de les sensibiliser à la problématique, leur remettre un dépliant et une affiche et les inviter à signer le contrat moral.

➤ **Nouvelles du projet de Coop-WiFi (Internet haute vitesse)**

M. Luc Lavoie invite M. Paul Perrier à faire le point sur ce projet. M. Perrier mentionne que le projet est sur la glace étant donné que les dirigeants n'ont pu obtenir de licence d'exploitation pour la région. Il compare ensuite avec l'Internet par satellite, qui n'est pas comparable côté vitesse avec le câble.

M. Sévigny, résidant du lac Joannès travaillant pour Télébec, ajoute que des subventions sont disponibles pour l'installation d'Internet par câble (haute vitesse) et qu'il est prêt à assister les intéressés pour obtenir une subvention. Il ne faut que monter un plan d'affaires. M. Frank Mériel suggère que M. Sévigny s'occupe de monter le projet, M. Sévigny répond par la négative en raison de son travail (Télébec). M. Luc Bellehumeur suggère de dresser auparavant un portrait des résidents permanents afin d'évaluer la possibilité d'un tel investissement.

➤ **Site Web**

Luc Lavoie avise les membres que le site Web où l'on avait un espace gratuit sera changé pour un « .com » afin d'être plus visible et accessible. Tous les documents de l'Association y seront affichés.

➤ **Nettoyage printanier dans les fossés**

M. Lavoie invite les gens à donner leurs noms pour participer au nettoyage printanier dans les fossés qui aura lieu au cours de l'été. Un membre demande

qu'un bac bleu de recyclage soit disponible aux boîtes aux lettres afin d'y déposer les papiers et conserver la propreté des lieux. Dans un même ordre d'idée, M. Ken Brushey demande, étant donné l'affluence d'automobilistes qui stationnent à l'entrée du chemin Joannès-Vaudray, s'il serait possible de mettre un bac bleu dans le stationnement. M. Charles Migneault demande à ce qu'un bac vert soit disponible également. M. Lavoie mentionne qu'une demande à la Ville sera faite pour des bacs bleus et verts.

➤ **Déneigement des boîtes postales**

M. Lavoie nous avise que la personne responsable du déneigement lui a fait part de son mécontentement étant donné la position reculée des boîtes postales sur la dalle de béton. M. Lavoie a accepté d'avancer celles-ci durant la saison hivernale 2006-2007 pour en faciliter le déneigement. M. Lavoie aimerait que les boîtes postales demeurent à leur place pour la saison hivernale 2007-2008, facilitant ainsi l'accès au kiosque en respectant l'aménagement initial. Il propose que l'Association prenne le contrat de déneigement, à la condition de trouver un responsable, qui serait rémunéré, pour le déneigement 2007-2008. Personne ne s'est proposé. La proposition tient toujours jusqu'à l'automne.

7. Varia

M. Luc Lavoie invite M. Raynald Gaudet à prendre la parole. Celui-ci nous informe que les citoyens recevront par la poste une invitation à une rencontre qui aura lieu le mardi suivant. Le sujet principal de cette rencontre sera la défense des droits des citoyens de McWatters versus la Ville de Rouyn-Noranda et touchera entre autres la piètre qualité des services donnés aux résidents de McWatters par la Ville de Rouyn-Noranda.

Concernant la sablière située près des boîtes postales, M. Claude Richard invite les riverains à se conscientiser car des rebuts ont été jetés dans la sablière, entre autres des gros blocs de béton.

M^{me} Linda St-Louis nous avise qu'elle a mis à l'entrée de la salle de réunion des documents concernant les activités estivales projetées au Centre éducatif du lac Joannès.

M. Frank Mériel tient à féliciter les membres du conseil d'administration pour le travail accompli au cours de l'année.

Un membre se demande que faire lorsque des animaux domestiques viennent sur leur terrain. M. Lavoie suggère de contacter la S.P.C.A.

8. Élections

M. Frank Mériel propose M. Jeannot Gélinas comme président des élections et M^{me} Josée Bolduc comme secrétaire des élections, appuyé par M^{me} Odette Thibault. M^{me} Cindy Ménard se retire de son rôle de secrétaire-trésorière, M Cédric Leroux se retire de son rôle de directeur, M. Luc Lavoie propose M^{me} Josée Bolduc, appuyé par M. Claudio Lombardi. M. Claude Richard propose d'élire le nouveau conseil exécutif en bloc, appuyé par M. Frank Mériel.

Il est convenu que le nouveau conseil exécutif sera composé de :

Luc Lavoie,	président
Claudio Lombardi,	vice-président
Luc Bellehumeur,	directeur
Daniel Chouinard,	directeur
Louis Jourdain,	directeur
Paul Perrier,	directeur
Josée Bolduc,	secrétaire-trésorière

9. Prix de présence et dépouillement des votes sur le monument

➤ Prix de présence

Pour l'occasion, les membres présents à l'assemblée annuelle pouvaient repartir avec un prix de présence. Voici, la distribution des prix de présence:

France Massicotte :	Passeport Osisko en lumière
Michel Plante :	Livre
Sylvie Maheux :	Lampe au propane
Bernard Gaudreau :	Matelas pneumatique
Claude Richard :	Passeport Osisko en lumière
Georges Berthiaume :	Ensemble de rapala
Francine Boyer :	Ensemble de lampes extérieures
Élisabeth Cadotte :	Canard roulant
Michel Sallafranque :	Canard roulant
Aline Lacerte :	Tapis
Claudio Lombardi :	Jeux de boules
Mélanie Lebreux :	Canard roulant
Nicole Veilleux :	Ensemble de chandelles
Michel Marcotte :	Affûteur à couteaux
Geneviève Labrie :	Couronne de rotin

➤ **Dépouillement des votes sur le monument**

M. Jeannot Gélinas et M^{me} Josée Bolduc font le décompte des votes sur le monument, les résultats sont de un vote nul, 21 votes en faveur du projet 2 et 37 votes en faveur du projet 1. C'est donc le projet 1 (Simplement accueillant, un monument qui nous ressemble et qui nous rassemble) qui sera érigé.



10. Levée de l'Assemblée

Levée de l'Assemblée à 22h50.

Luc Lavoie

Josée Bolduc